



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aides à domicile

Question au Gouvernement n° 3334

Texte de la question

AIDES À DOMICILE

M. le président. La parole est à M. Gérard Leseul, et à lui seul. *(Rires sur divers bancs.)*

M. Gérard Leseul. Ma question s'adresse à Mme Brigitte Bourguignon, ministre chargée de l'autonomie.

Il y a deux jours, les électeurs de la cinquième circonscription de la Seine-Maritime m'ont largement fait confiance pour les représenter et porter leur voix ici, à l'Assemblée nationale.

Au cours de ma campagne, lors d'une visite dans une belle association de service de soins à domicile, j'ai constaté à quel point l'absence de cohérence de l'action de l'État pouvait aboutir à des situations de blocage inadmissibles et préjudiciables aux salariés.

M. Pierre Cordier. Très bien dit, monsieur !

M. Gérard Leseul. La crise sanitaire que nous vivons rappelle le rôle primordial des aides à domicile qui permettent de maintenir le lien avec de nombreuses personnes âgées isolées. Proximité avec les patients, soutien moral, aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne, cadences à respecter : ce métier est éprouvant sur le plan tant psychique que physique.

Nous le savons, cette profession est précarisée, avec des salaires bien souvent en dessous du SMIC. Résultat : ce métier est en crise de reconnaissance et d'attractivité.

Les partenaires sociaux se sont accordés sur une revalorisation du point d'indice *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC)*, notamment lors de la conférence salariale du 27 février, mais le Gouvernement n'a toujours pas signé l'avenant permettant cette revalorisation salariale. Les acteurs réunis la semaine dernière sont déçus, madame la ministre. Quand allez-vous signer les avenants 43 et 44 à la convention collective pour enfin mettre en œuvre les revalorisations ? Annoncer une concertation pour le projet de loi relatif au grand âge ne suffit pas. Le temps presse. Les travailleurs de l'aide à domicile ne peuvent plus attendre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et de nombreux bancs du groupe GDR ; M. Adrien Quatennens applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Permettez-moi de vous féliciter pour votre élection et de vous souhaiter bon travail dans cette magnifique enceinte de l'Assemblée nationale.

Merci pour votre question car elle est importante. Les aides à domicile ont joué un rôle primordial tout au long de la crise covid. Elles jouent ce rôle au quotidien mais leur action déterminante a été rendue parfaitement visible au cours de la crise épidémique, notamment pendant la période de confinement. Elles n'ont jamais lâché, elles ont tenu, et elles ont grandement contribué à lutter contre l'isolement des personnes, notamment des personnes âgées isolées chez elles. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Vous avez raison lorsque vous dites que beaucoup d'aides à domicile sont des travailleurs pauvres, des centaines de milliers de femmes, pour l'immense majorité, et ce n'est sans doute pas anodin si ce métier est si peu valorisé socialement. À l'instar de ce que nous avons fait avec le Ségur de la santé pour les professions d'aides-soignantes et d'infirmières, nous voulons prendre à bras le corps l'enjeu professionnel des aides à domicile.

Le Président de la République, le 4 août dernier, a annoncé qu'il mettrait 80 millions d'euros sur la table pour que les aides à domicile puissent percevoir la prime covid, dès lors que les départements joueraient leur rôle et apporteraient une contribution au moins équivalente. Plusieurs dizaines de départements ont déjà réalisé cette prime covid, d'autres sont encore en attente, et je les invite à rejoindre ceux qui l'ont fait.

M. Pierre Cordier. Les départements n'ont pas d'argent !

M. Olivier Véran, ministre. Ensuite, vous posez la question de l'augmentation du salaire. Nous allons très prochainement débattre du projet de loi de financement de la sécurité sociale ; il y sera question de l'autonomie, des EHPAD et du domicile, et vous verrez que vous aurez de quoi avancer dans la bonne direction.

Enfin, Brigitte Bourguignon va démarrer les travaux du « Laroque de l'autonomie ». J'invite l'ensemble des parlementaires à y participer, comme ils l'ont fait pour le Ségur de la santé. Là encore, nous pourrions mener de belles réformes pour transformer le métier, les revenus et le statut des aides à domicile, que je remercie encore pour leur action déterminante au quotidien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. Mes chers collègues, je vous demande de cesser le brouhaha. Ceux qui veulent conduire des conversations entre eux peuvent le faire en dehors de l'hémicycle. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3334

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 septembre 2020](#)